

La recharge intelligente pour véhicules électriques en copropriété

- Une infrastructure partagée, indépendante du compteur électrique des parties communes et évolutive en fonction de l'augmentation du nombre de véhicules électriques au sein de la copropriété
- Aucun coût de gestion pour la copropriété ni aucune opération de refacturation pour le syndic
- Accompagnement du syndic et de la copropriété durant l'intégralité du projet d'installation de l'infrastructure (préparation de l'Assemblée Générale, démarches administratives, dossiers de subvention, suivi chantier)

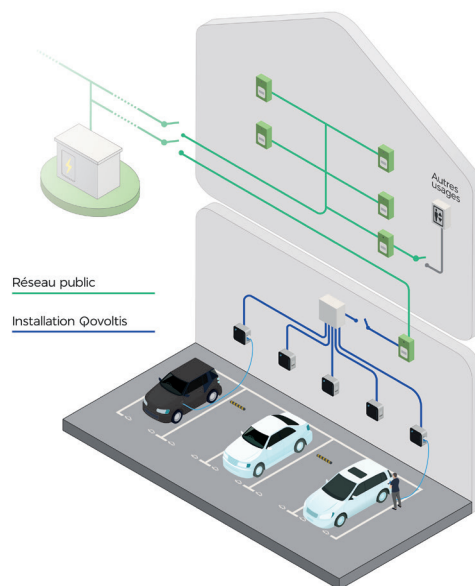
Les étapes d'une installation en copropriété

1. L'infrastructure collective

L'installation de l'infrastructure est effectuée par un **technicien agréé IRVE**.

L'infrastructure comprend :

- 1 | L'installation d'un nouveau compteur électrique, indépendant des services généraux
- 2 | Le déploiement de câbles et d'une armoire électrique permettant :
 - le pilotage de l'infrastructure
 - la supervision à distance



Les modes de financement

La copropriété a le choix entre plusieurs modes de financement de son infrastructure collective :

Financement par Qovoltis

Aucun reste à charge pour la copropriété

0 €
pour la copropriété

Parkings intérieurs

L'infrastructure appartient à Qovoltis

Financement par la copropriété

Répartition équitable entre copropriétaires

à partir de **150 €**
par place (aides déduites)

Parkings intérieurs et extérieurs

L'infrastructure appartient aux copropriétaires

Financement par LOGIVOLT

Prêt financé par les seuls utilisateurs des bornes

0 €
pour la copropriété

Parkings intérieurs

L'infrastructure appartient à Logivolt jusqu'à remboursement total du prêt, puis aux copropriétaires

2. La borne

Chaque résident a la possibilité d'installer une borne de recharge **sur son emplacement de parking et d'en être propriétaire.**

Borne	7,4 kW	22 kW
Prix de revient net ⁽¹⁾	748 € TTC ⁽²⁾	1 990 € TTC ⁽²⁾

(1) Prix de la borne déduction faite de l'aide Advenir (dans le cas d'une borne d'une puissance maximale de 7,4 kW) et du crédit d'impôt de 300 €

(2) Tarif pour borne murale parking intérieur ; TVA 5,5% (autre configuration - tarif sur devis)



3. L'abonnement

ista powered by Qovoltis : **une offre flexible et sans engagement** pour les résidents.

Borne	7,4 kW		22 kW	
Puissance	3,7 kW	7,4 kW	11 kW	22 kW
Abonnement mensuel	4,90 € ⁽³⁾ TTC/mois Puis 12,90 € TTC/mois	6,90 € ⁽³⁾ TTC/mois Puis 14,90 € TTC/mois	8,90 € ⁽³⁾ TTC/mois Puis 16,90 € TTC/mois	11,90 € ⁽³⁾ TTC/mois Puis 19,90 € TTC/mois

Option passage du forfait Puissance 3,7 kW vers 7,4 kW (débridage de la borne) : 149 € TTC

Option passage du forfait Puissance 11 kW vers 22 kW (débridage de la borne) : 199 € TTC

(3) Remise de 8 €/mois pendant 12 mois pour les nouveaux clients (valable jusqu'au 31/12/2023).

TARIF kWh	Heures creuses	0,1919 € TTC / kWh ⁽⁴⁾				
	Heures pleines	0,2412 € TTC / kWh ⁽⁴⁾	Facturation directe entre Qovoltis et l'utilisateur	Pilotage de la charge et optimisation énergétique	Télé-diagnostic et dépannage à distance	Service Client

(4) Tarif au 01/07/2023 pour un compteur d'une puissance maximale de 36 kVA.

Les avantages

- 100% des parkings éligibles à l'installation d'une solution de recharge (intérieurs, extérieurs, mixtes)
- ista powered by Qovoltis est l'interlocuteur unique pour l'ensemble du projet
- La copropriété a le choix du financement de son infrastructure
- Réduction des factures d'énergie en privilégiant les recharges durant les heures creuses grâce à la recharge intelligente
- Une borne intelligente au design épuré, conçue et assemblée en France

Contact

Vous souhaitez bénéficier d'un accompagnement personnalisé ?

Contactez le Responsable Commercial ista habituel ou envoyez un email à evc.sales@ista.com

Solution de recharge intelligente pour véhicules électriques | ista powered by Qovoltis